

le Mag

de Mios
Magazine municipal



Olivier Terlez : Mios de vos Rêves

#06 - / JUILLET À SEPTEMBRE 2016

ACCESSIBILITÉ : un programme pluriannuel d'envergure

DOSSIER P.18

**DYNAMIQUE
ECO**

Le programme OCM
au service du commerce
et de l'artisanat P.10

CITOYENNETÉ

Conseil Municipal
des Jeunes
P.28

CULTURE

Concours photos
résultats
P.36



BASSIN-FERMETURES
Neuf & Rénovation

Votre spécialiste de la menuiserie

Fermetures alu & PVC / Volets Roulants - Stores - Portails - Automatismes - Nettoyage toiture + façade
Dépannage miroiterie & volets roulants

45, Avenue de la République - 33380 MIOS **05 56 26 72 72**

Devis & Estimation gratuit de votre projet

Myosotis
Marie-Pierre et Bernard MONERIE
Création et Transmission florales





Livraisons

05 56 26 68 40
8, place du 8 Mai - 33380 MIOS



POUR TOUTE VOTRE PUBLICITE EN IMPRESSION OFFSET OU NUMERIQUE SUR TOUT SUPPORT

Carte de visite Flyers Dépliants Roll-up

Verres réutilisables imprimés Bâches

Brochures Panneaux Kakemonos

Affiches Catalogues Tee-shirts Drapeaux

Banderoles Adhésifs

José HERNANDEZ
consultant art graphique
06 23 54 04 04
jhermandez@jhprint.fr
15 bis chemin du Hardit
33380 MIOS



LACANAU DE MIOS (A63/S23)
BIGANOS - ARCACHON
ARÈS - LA TESTE DE BUCH

Venez
comme
VOUS
êtes.



NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Accueil :05 56 26 66 21
CCAS :05 57 17 10 47
Urbanisme-voirie :05 57 17 10 52
État civil :05 57 17 19 91
Comptabilité :05 57 17 10 48
Police municipale :05 57 17 10 50
PIJ-Espace emploi :05 56 26 63 30
Service Jeunesse :05 57 17 07 92
Communication :05 57 17 19 90
Fax : 05 56 26 41 69
Fax mairie extension : 05 56 26 74 81
Email : mairie@villemios.fr
Site internet : www.ville-mios.fr
Facebook : www.facebook.com/villemios
Ouverture du lundi au vendredi :
8h30-12h00 et 13h30-17h00
Samedi matin : 9h00-12h00
(permanence état civil sauf en juillet
et en août)

MAIRIE ANNEXE DE LACANAU DE MIOS

Tél. 05 57 71 12 03 / Fax : 05 57 71 80 92
Ouverture le :
> lundi, mercredi et vendredi : 8h45/12h
et 13h30/16h30
> mardi : 13h30/18h30 (fermé le matin)
> jeudi : 13h30/16h30 (fermé le matin)
> samedi : 8h45/12h

PÔLE "PETITE ENFANCE / FAMILLES"

Tél. 06 85 79 85 17
Email : ram@ville-mios.fr

MULTIACCUEIL L'ILE AUX ENFANTS

Tél. 05 56 26 37 53
Email : multiaccueil-mios@wanadoo.fr

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Tél. 06 85 79 85 17
Email : ram@ville-mios.fr

SECTEUR PASTORAL

Francis Beck : Tél. 05 56 82 73 05
secteurpastoral.abmami@orange.fr

OFFICE DE TOURISME

Tél. 05 56 26 63 00
Email : office-tourisme.mios@wanadoo.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Tél. 05 56 26 49 40
www.facebook.com/bibliotheque.mios

DÉCHÈTERIE

Tél. 05 56 82 60 36
Accès par la route de Cloche
Contact : COBAN 05 57 76 17 17
Numéro vert : 0 800 54 55 57
(appel gratuit depuis un poste fixe)



ÉDITO

Cédric Pain
Maire de Mios

Chères Miossaises, chers Miossais,

Après un semestre d'intense activité, nous voilà arrivés au début de la période estivale où chacun aspire à un moment de détente. Cela ne signifie pas pour autant arrêt de l'activité, notamment pour les agents territoriaux et services de la Mairie. Bien au contraire, il s'agit d'une période importante pour l'avancement des nombreux projets.

Comme chaque été, CAP 33, Office de Tourisme, ALSH, Pôle « Petite Enfance/Familles » vous proposeront des activités ludiques, sportives et culturelles tout au long des vacances.

Comme chaque été, les services apporteront leur contribution à l'organisation des événements proposés par les Comités des fêtes et les associations sur la commune.

Comme chaque été, ils faciliteront la « rentrée » de chacun par l'entretien des bâtiments publics (particulièrement des écoles), l'aménagement et la réfection de la voirie (pour accompagner notamment l'ouverture du collège), la préparation du forum des associations...

Comme chaque été, CCAS et services administratifs resteront ouverts pour vous aider dans vos démarches.

Pour leur implication au quotidien, je tiens à les remercier sincèrement.

Pour répondre aux exigences d'une commune en constant développement, la Municipalité réfléchit et élabore des programmes d'actions pluriannuels que nous présentons régulièrement en Conseil municipal, commissions et conseils de quartier, mais également lors des « rendez-vous citoyens » et par le biais de « La Lettre du Maire » et du « Mag de Mios ». Dans ce numéro, j'ai souhaité communiquer sur les actions que nous allons mettre en place pour améliorer l'accessibilité de la voirie, des espaces publics et des bâtiments communaux.

Demême, pour évoluer, une commune doit être à l'écoute et accompagner les acteurs économiques de son territoire. La nouvelle rubrique « Dynamique Eco » vous informera désormais des initiatives privées et publiques menées en termes de développement économique.

Bonnes vacances à toutes et tous, en espérant vous croiser lors des manifestations estivales et vous retrouver nombreux le 3 septembre pour le Forum des Associations.

Cédric PAIN

ACTUS	4/8
DYNAMIQUE ÉCO	9/11
À VOTRE SERVICE	12/13
TRAVAUX	14/17
DOSSIER	18/23
VIE DES ASSOS	24/27
CITOYENNETÉ	28/31
ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	32/34
TRIBUNE LIBRE	35
CULTURE	36/38
AGENDA	39

Suivez l'actualité municipale sur :

www.ville-mios.fr

www.facebook.com/villemios

Vous pouvez accéder à la page Facebook même si vous n'avez pas de compte propre

www.tvba.fr

MIOS EN IMAGES

À CHAQUE NUMÉRO,
RETROUVEZ
LES PRINCIPAUX
ÉVÈNEMENTS
DE NOTRE COMMUNE



LE PAPITHON FAIT LE PLEIN

Plus d'une centaine de papis et mamies ont répondu présent au traditionnel « Papithon », organisé le 17 mai à l'école Ramonet. Après avoir échangé sur la vie quotidienne d'hier et d'aujourd'hui, enfants et grands-parents ont partagé chants, jeux et salade de fruits confectionnée le matin même par les élèves. Belle vie à cette superbe rencontre annuelle, initiée il y a plus de dix ans par Frédéric NADAUD et l'équipe enseignante.



VISITE DE NOS AMIS ESPAGNOLS

Nous avons eu le plaisir, début avril, d'accueillir une délégation espagnole dans le cadre du 15^{ème} anniversaire du jumelage de Mios et Val de San Vicente. Un week-end rempli d'échanges gastronomiques, culturels et conviviaux. L'occasion pour les Maires de planter un arbre traditionnel de Cantabrie et de signer le renouvellement du serment de jumelage, preuves de la belle amitié qui unit nos deux communes depuis plus de 15 ans.



T EN LEYRE A PRIS SON ENVOL

Le 2 avril, Johan PANDINI et Gilles SYMPHOR avaient invité les Miossais à l'inauguration du parc acrobatique « T en Leyre ». L'occasion pour les personnes présentes, dont les membres du Conseil municipal des Jeunes et nos amis de Val de San Vicente, d'apprécier les passerelles, tyroliennes, sauts de Tarzan et autres filets à grimper. Installations à découvrir sans modération place Birabeille.



VICTOIRE DE LA BROUETTE MIOSSAISE

Vainqueurs de l'édition 2015, les « Plouf Plouf » ont dû s'incliner face aux assauts des équipes en lice, notamment ceux de « La brouette miossaise » qui a remporté la fameuse course de brouettes de la 3^{ème} Fête de l'andouillette. Félicitations aux compétiteurs et aux bénévoles des « Supporters du Chaudron », organisateurs de la manifestation.



FÉLICITATIONS M. BIENFAIT !

Le 8 mai dernier, à l'occasion de la commémoration de l'armistice de la Seconde Guerre mondiale, M. François BIENFAIT a été décoré de la Croix du Combattant par le Capitaine BALAND, de la Base aérienne 120 de Cazaux.



OBJECTIF ATTEINT POUR LA MIOSSAISE TORO'S CUP

Pour sa 1^{ère} édition, le tournoi international de handball féminin (moins de 15 ans) a connu un franc succès. Durant 2 jours, 6 équipes internationales se sont rencontrées dans une ambiance joyeuse et fair-play. Félicitations aux joueuses et leur encadrement, aux Supporters du Chaudron (organisateur du tournoi) et bénévoles qui perpétuent, par cet événement, l'esprit sportif et convivial de notre commune.



LE MARCHÉ DU DIMANCHE SOUFFLE SA PREMIÈRE BOUGIE

Le 24 avril, les Mioissais étaient au rendez-vous pour fêter le 1^{er} anniversaire du marché du dimanche. L'occasion de déguster les produits régionaux proposés par les commerçants, dans une ambiance festive assurée par SudGUITART et la chorale « Chœur à cœur ».



LANGAGE GESTUEL ET ARTISTIQUE AU MULTI-ACCUEIL

« En avril, ne te découvre pas d'un fil » n'a pas été l'adage du multi-accueil.

En effet, un atelier peinture avec pinceau, brosse à dent ou ballon, avec et sur son corps, a été proposé aux tout-petits par l'équipe du multi-accueil.

Activité prise très au sérieux par les enfants, ils s'y découvrent, explorent l'espace, partagent des émotions, observent ce que font les autres...

C'est aussi l'occasion de s'autoriser les interdits (s'en mettre partout, s'éclabousser, laisser sa trace selon son gré...), le tout sur des musiques qui accompagnent leurs mouvements parfois envolés.

LE RAM FAVORISE L'ÉVEIL CULTUREL DES TOUT-PETITS



Samy



Marius

Musique, Danse, Lecture..., le RAM (Relais des Assistantes Maternelles) met l'éveil culturel au service du développement des potentiels de l'enfant.

Ainsi, une fois par mois, FLORIAN, musicien, captive les enfants par la musique. Les enfants écoutent, bougent, découvrent les instruments, chantent ou pas... Ils s'emparent de ce moment, se l'approprient à leur façon. À l'exemple de Samy bientôt 3 ans (qui prend les percussions très au sérieux) et Marius, tout juste un an, qui rampe jusqu'au musicien pour se nourrir au plus près des sons et du rythme. Grâce à la musique, au musicien et aux

assistantes maternelles, ils découvrent la relation entre son et mouvements sur un répertoire qui va de « La souris verte » à Prince, en passant par Fréro Delavega !!!

De même RAPHAËLLE, danseuse et chorégraphe, intervient pour l'éveil corporel ; ces temps d'animation sont riches et dynamiques. La sensibilité et les émotions sont mises en exergue.

ELODIE quant à elle, bénévole à la bibliothèque, contribue au développement de l'imaginaire grâce à des lectures très justes et à un accueil très chaleureux et adapté aux plus jeunes.

LE COLLÈGE, UN NOUVEL ÉLAN POUR LA COMMUNE

Pour une commune en constante progression démographique, où les jeunes de moins de 25 ans représentent 40 % de la population, il était indispensable que les collégiens miossais, répartis actuellement sur les 4 établissements des communes voisines, puissent poursuivre leur scolarité dans leur ville. Ce sera chose faite dès septembre avec l'ouverture du collège sur l'éco-domaine « Terres Vives ».

Le 20 mai, ce sont plus de 650 personnes, parents et enfants réunis dans le gymnase, qui ont écouté avec attention la présentation, par les représentants de l'Education Nationale, du Conseil départemental et de la Municipalité, des différentes composantes du dossier.

L'ÉDUCATION AU SERVICE DES JEUNES

Après avoir évoqué la sectorisation scolaire 2016 et la poursuite de scolarité après le collège, M. COUX, Directeur académique des services de l'Education nationale de la Gironde, a présenté les effectifs prévisionnels du collège et les moyens humains mis à disposition des 462 futurs collégiens miossais.

Il a ensuite abordé la réforme des collèges qui s'appuiera sur trois types d'enseignements obligatoires : enseignements communs, enseignements pratiques interdisciplinaires, accompagnement personnalisé.

Il a assuré aux jeunes et parents la continuité de l'enseignement des langues (langues vivantes et latin) tel que chaque collégien l'avait suivi dans son collège d'origine.



Mme Florence Maquin, chef d'établissement et Cédric Pain, Maire de Mios

Il a enfin présenté la future Principale du collège, Mme Florence MAQUIN, actuelle chef d'établissement à Villeneuve de Marsan. Le 4 juillet, elle réunira les Professeurs pour réfléchir au projet d'établissement. Pour mener à bien sa tâche, elle sera épaulée par les services de l'Inspection académique et s'appuiera sur :

- L'équipe de direction : 1 poste de CPE + 4 postes d'assistants d'éducation
- L'équipe pédagogique : 24 postes d'enseignants dont 1 de professeur documentaliste
- L'équipe administrative : 1 gestionnaire + 2 secrétaires
- L'équipe médico-sociale du secteur : 1 médecin + 1 infirmière + 1 assistante sociale + 1 conseillère d'orientation
- L'équipe d'agents territoriaux.

COLLÈGE ET TRANSPORTS SCOLAIRES, COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT

M. MAROIS, Vice-Président du Conseil départemental en charge des collèges, a présenté le collège, 105^{ème} de Gironde, financé à hauteur de 15 millions d'euros par le Département.

Construit selon des critères de développement durable (récupération des eaux pluviales pour les sanitaires, panneaux solaires, usage maximal de la lumière naturelle), il a une capacité d'accueil de 600 élèves. Il comprendra 14 salles d'enseignement, un CDI ainsi qu'une salle multi-activités que la Mairie pourra utiliser, sous convention et avec l'accord de Mme MAQUIN.

Pour la pratique sportive, le collège sera doté d'un plateau multisports (pistes, terrains de basket, handball...) et d'un gymnase qui n'était pas prévu à l'origine du projet. Le Département a accepté d'en assumer la charge (réalisation et financement) ainsi que celle du parking dédié au personnel.



EFFECTIFS PRÉVISIONNELS

	Effectifs	Classes
	462	17
6 ^{èmes}	150	6
5 ^{èmes}	119	4
5 ^{èmes}	103	4
3 ^{èmes}	90	3

Le complexe comprend également 4 logements de fonction.

Pour ce qui est des transports, le Département a prévu cinq circuits pour le ramassage scolaire des collégiens qui résident à plus de 3 km du collège, comme cela se pratique sur toute la Gironde. Les dossiers d'inscription et les informations sur les circuits sont disponibles sur le site « transgironde.fr ».

LA DESSERTE DU COLLÈGE

Pour la sécurité des élèves qui résident à moins de 3 km du collège, la Municipalité s'est engagée, en collaboration avec l'aménageur de « Terres Vives, éco-domaine de Mios », dans un programme pluriannuel de cheminements doux sécurisés (vélos et piétons) d'envergure qui devrait avoisiner les 2,6 millions d'euros pour la seule année 2016.

Cet été, les travaux d'aménagement et de sécurisation (pistes cyclables, réfection de voirie, pose de coussins berlinois et feux tricolores) débiteront chemin des Gassinières, rues de Peyot et des Marguerites. Ils se poursuivront en 2017 (phase 2) et 2018 (phase 3) afin de permettre à une grande majorité des collégiens de rejoindre le collège en toute sécurité (voir le phasage des travaux dans le dossier, p. 21).



ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

En partenariat avec la Mairie, le centre social intercommunal « Le Roseau » envisage d'ouvrir un accueil complémentaire sur les trois écoles élémentaires de la commune. Dans le respect de la Charte de l'Accompagnement Scolaire, cet accueil se déroulera deux soirs par semaine, après la classe, et s'adressera à tous les enfants scolarisés. Dans chaque école, l'encadrement sera assuré par un professionnel et des bénévoles.

Pour l'encadrement de cette activité, « Le Roseau » recherche des personnes qui acceptent de donner du temps pour accompagner les enfants. Une formation des accompagnants est prévue en septembre 2016. Plus nombreux seront les bénévoles et plus souple sera l'engagement de chacun.

+infos : Gwenaël Deguille / Tél. 05.57.17.54.57
Mail : gwenaël@le-roseau.fr
Site : www.le-roseau.fr

LA FAUVETTE PITCHOU

Depuis sa création en 1951, l'école maternelle du bourg n'avait pas eu la chance de recevoir un nom.

Oubli réparé depuis le 27 mai, lors de la présentation officielle du logo « La Fauvette Pitchou » aux enseignants, représentants des parents d'élèves, agents communaux, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale, représentants du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne et Elus.

Le nom de ce petit passereau a été choisi par un jury (composé d'enseignants, parents d'élèves et élus) pour désigner l'école des « tout-petits » (nos « pitchouns ») du centre de Mios.

Il est en cohérence avec celui de l'école élémentaire voisine « Les Ecureuils » et fait écho à la faune locale et patrimoniale.

« La Fauvette Pitchou », qui doit son nom à sa petite taille (pitchou, petit en provençal), est insectivore et se nourrit essentiellement de coléoptères, papillons, chenilles, mouches et autres araignées. Bien que très présent dans nos landes et forêts, la dégradation de son habitat, notamment par l'utilisation des insecticides que nous utilisons dans nos jardins, peut augmenter sa vulnérabilité.

Le logo, réalisé par l'atelier d'interprétation landais « Du fil à retordre » sera apposé sur un mur de l'école et pourra être utilisé sur tous les supports par les enseignants, parents d'élèves, ou mairie (papier à tête, tee-shirt, objets dérivés...).

Tous nos remerciements au Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne et à la Ligue pour la Protection des Oiseaux pour la superbe exposition photographique consacrée aux oiseaux de la lande. Elle servira de base aux enseignants pour conter la vie des oiseaux et initier les enfants à la préservation de l'environnement.



UN PACK « CANOE KAYAK / ACCROBRANCHE »

L'Office de Tourisme et T en Leyre s'unissent pour proposer aux groupes de 10 personnes minimum un pack « journée canoë / parc acrobatique », du 15 juin au 15 juillet et du 1^{er} au 15 septembre, au tarif de 26 € / personne.

+infos :
Office de Tourisme : Tél. 05.56.26.63.00
T en Leyre : Tél. 06.33.08.20.88



TERRES VIVES : UNE NOUVELLE IDENTITÉ POUR LA ZAC

Le 2 avril dernier se tenait le 5^{ème} " Rendez-vous citoyen ", consacré à la ZAC du Parc du Val de l'Eyre... ou plutôt Terres Vives !

En effet, c'est au cours de cette matinée de présentation et d'échanges avec les différents acteurs du projet qu'a été révélé le nom de cette zone d'aménagement concertée.

Accompagné de la signature « Eco-domaine de Mios », le nom ainsi que le logo reflètent la nouvelle dimension paysagère du projet, avec une part importante accordée aux espaces verts et de nature.

Ils soulignent également la diversité des équipements qui y seront développés ainsi que le dynamisme qu'ils apporteront à la ville de Mios.



2 nouveaux commerces sur notre commune



LA BOBIA, BAZAR CHIC

Ambiance cosy et pleine de charme, la boutique joliment agencée est à l'image d'Isabelle, sa propriétaire, accueillante et chaleureuse.

Prêt à porter et accessoires féminins, bijoux, chapeaux, paniers... Nul doute, vous trouverez votre bonheur.

Située au 19 av. Léon Délagrang (résidence Résinea), LA BOBIA est ouverte du mardi au samedi.

+infos :
Tél. 05.57.17.95.75

LA CREP' À NAD

Le 8 avril, Nadège a ouvert sa crêperie face à la Mairie (2 place du 11 novembre).

En salle ou en terrasse, elle vous propose de succulentes galettes et crêpes (nous les avons testées) accompagnées d'une bolée de cidre.

Respectueuse de l'environnement et vigilante quant à la qualité des ingrédients, Nadège s'approvisionne uniquement en produits frais locaux et utilise des boîtes biodégradables pour la vente à emporter.

+infos :
Tél. 05.56.82.09.39 et 06.19.41.25.66



Lakecity, base de loisirs 100% glisse

Pour la 3^{ème} saison, Jérôme RAMBEAU et son équipe vous accueillent à LAKECITY, base de loisirs centrée sur la pratique des sports de glisse nautique, située à Lacanau de Mios, en bordure de l'A63 (sortie 23). Dans un cadre unique qui s'étend sur plus de 12 hectares, grands et petits (à partir de 4 ans) pourront découvrir les joies de la glisse.

Activité phare : le téléski nautique. Encadrés par des moniteurs diplômés d'état, débutants comme chevronnés pourront pratiquer ski nautique, wakeboard, wakeskate ou kneeboard en toute sécurité, avec du matériel adapté, grâce aux deux téléskis :

- Un petit, qui fait un aller-retour sur 160 m, idéal pour débiter ou se perfectionner avec le coaching d'un moniteur qualifié,

- Un grand, avec 6 pylônes, qui fait le tour du lac, permettant de tracter 9 personnes en simultanément sur un parcours de 760 m.

LAKECITY, c'est également la possibilité de pratiquer le paddle, de profiter des installations de l'aquapark (jeux nautiques), de se restaurer et se rafraîchir, mais également de profiter des bienfaits proposés par « La Cabane Zen » (hammam, jacuzzi, soins du corps, massages, aromathérapie).

Dernier point qui a son importance : l'eau est testée régulièrement. Elle est de bonne qualité, les poissons qui peuplent le lac nous l'ont certifié.

+infos :
Tél. 06.40.65.11.71
Mail : contact@lakecity.fr



Le programme OCM au service du commerce et de l'artisanat

Portée par le Pays Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre et donc les 17 communes du territoire, une nouvelle opération collective de modernisation de l'artisanat et du commerce se déploie sur le territoire en 2016 et 2017. Avec des aides financières à la clef.
Ce qu'il faut savoir !

4 AXES D'INTERVENTION :

- Amélioration de l'identité commerciale
- Aides à la modernisation des activités : investissements techniques hors renouvellement
- Aide à l'implantation en Zone d'Activités et Accompagnement à la Diversification
- Modernisation des cafés-restaurants du Val de l'Eyre

DES AIDES POUR QUI ?

Sont éligibles les entreprises commerciales et artisanales :

- Implantées sur les communes de moins de 10 000 habitants du territoire du Pays Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre
- Inscrites au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés
- Dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 1 million d'euros HT

Les auto-entrepreneurs peuvent être éligibles sous conditions.

+infos : Pays bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre - 20 route de Suzon
33830 Belin-Beliet - Tel. 05 56 88 57 59 / ocmbassindarcachon@valdeleyre.fr



PREMIER « RENDEZ-VOUS ENTREPRISES »

Le 20 juin, Cédric PAIN a présenté aux entrepreneurs, commerçants et artisans miossais les projets de développement économique de la commune. Ce fut l'occasion d'aborder l'évolution des zones d'activité, l'étude d'aménagement du centre-ville, mais également les nouvelles compétences de la COBAN et le projet de Fiscalité Professionnelle Unique.

UN CLUB DES ENTREPRISES À MIOS



Mios Entreprendre
Club des entreprises

Le 17 mai, « MIOS ENTREPRENDRE » organisait sa soirée de lancement à la salle des fêtes. A cette occasion, son Président, Julien GASSIAN, et les membres fondateurs ont présenté aux différents entrepreneurs les objectifs que s'est fixés le nouveau club. Développer un tissu relationnel, partager les pratiques professionnelles, optimiser et mutualiser les connaissances et les ressources, agir auprès des acteurs socio-économiques... font partie des priorités du club.

+infos :
Mail : miosentreprendre@gmail.com

Les Élus sur le terrain

Régulièrement les Élus vont à la rencontre des entreprises de la commune. Récemment ils ont visité :



BPA (BLANCHISSERIE PROFESSIONNELLE D'AQUITAINE)

implantée sur le parc d'activité « Mios Entreprises » ; le 19 avril, les dirigeants ont présenté leur entreprise aux Élus des collectivités locales (COBAN, Marcheprime et Mios) et du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne.

+infos : Tél. 05.56.21.89.50 / Mail : contact@bpa-aquitaine.com



CREAMETAL

entreprise située sur la zone de Masquet ; ses dirigeants, Ludovic BRETAGNE et Olivier COURBIAN, mettent leur savoir-faire en ferronnerie et métallerie dans l'élaboration de produits d'aménagement d'intérieur tels que des escaliers originaux et personnalisés, des passerelles, des façades d'atelier...

Ils ont présenté leur entreprise aux représentants de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et à MM. Pain et Bagnères.

+infos : Tél. 05.56.60.83.26 / Mail : contact@creametal.fr



L'ENTREPRISE SAMIN

filiale du groupe Saint Gobain située sur les territoires de Marcheprime et Mios ; le 29 avril, les Élus de Marcheprime et Mios ont visité cet établissement spécialisé dans l'extraction, le traitement, la préparation de commercialisation de sables siliceux qui alimentent les meilleures verreries de France.

+infos : Tél. 05.57.71.11.44 / Site : www.samin.fr



www.dechets-aquitaine.fr

Pour améliorer le quotidien des entrepreneurs, commerçants et artisans, le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat d'Aquitaine vient de créer le premier site qui apporte informations, conseils et solutions pour une meilleure gestion des déchets.



La mairie à votre service durant l'été

« Vacances estivales » ne signifient pas pour autant interruption des activités pour les services de la Mairie.

En effet, les services « Jeunesse », « Petite Enfance » et l'Office de Tourisme proposent une palette d'activités qui permettront aux familles miossaises de profiter des belles journées de juillet et août.

Sans oublier les services techniques et personnels d'entretien qui travaillent dans les écoles pour préparer la rentrée de septembre prochain et les services administratifs, qu'ils soient en relation directe avec les Miossais (accueil, état civil, urbanisme, archives, CCAS, police municipale) ou plus en retrait mais tout autant essentiels.

LES CAMPS D'ÉTÉ



En plus de l'accueil de loisirs classique de 9 à 17h qui propose aux jeunes de multiples activités manuelles et sportives, l'équipe d'animation encadre des camps d'été (avec nuitées) :

- Les 7 et 8 juillet pour les 10/11 ans avec des activités nautiques (catamaran/surf)
- Du 11 au 13 juillet pour les 10/11 ans avec le tour du Bassin d'Arcachon à vélo
- Du 19 au 21 juillet pour les 6/7 ans avec des activités « pleine nature » (pêche/course d'orientation/ initiation environnement)
- Du 26 au 28 juillet pour les 8/9 ans avec de multiples activités (VTT/tir à l'arc/escalade)
- Du 2 au 4 août, pour les 5/6 ans avec des activités « pleine nature » (pêche/initiation environnement)

Pour tous les camps, un certificat d'aptitude aux activités physiques et sportives est obligatoire, de même qu'un test d'aptitude aux activités nautiques pour celui du 7 au 8 juillet.

+infos : Service Jeunesse / Tél. 05.57.17.07.92
Site : www.ville-mios.fr



CAP 33, PLUS DE 100 DISCIPLINES SPORTIVES

Opération initiée par le Conseil Départemental de la Gironde en partenariat avec la municipalité de Mios, CAP 33 vous permet de participer, en famille ou seul à partir de 15 ans, à plus de 100 activités sportives. Du 1^{er} juillet au 31 août, encadré par une équipe d'animateurs diplômés, vous pourrez découvrir ou vous perfectionner dans différentes disciplines : sports collectifs, de raquettes, de sable, remise en forme, danse, tir à l'arc...

En fin de soirée, des tournois combineront sport et convivialité.

+infos : Site : cap33@villemios.fr
Programme sur le site de la mairie : www.ville-mios.fr



CAP 33 ADOS

Programme multi-activités également pour les 12/15 ans avec animations sportives en journée (city foot, sand ball, tir à l'arc, beach volley, badminton, tennis, basket...) et tournois en fin d'après-midi : handball, basket, pétanque, badminton...).

Si l'ouverture est libre, une autorisation parentale est nécessaire.

+infos :
Site : cap33@villemios.fr
Programme sur le site de la mairie : www.ville-mios.fr

ACCUEIL « FAMILLES »



Géré par la Mairie, le pôle « Petite enfance / Familles » accueille les familles à la recherche d'un mode d'accueil individuel ou collectif, les renseigne, enregistre les demandes de places en crèche, les accompagne dans la recherche d'assistante maternelle agréée et organise les commissions d'attribution.

Entre avril 2015 et 2016, 164 demandes ont été effectuées auprès du Pôle Petite enfance / Familles ».

+infos :
Sur rendez-vous au 06.85.79.85.17
Site : ram@villemios.fr

LE PLAN CANICULE



Dans le cadre du plan départemental de gestion de la canicule, les Mairies ont le devoir de recenser les personnes âgées et les personnes handicapées résidant à leur domicile, afin de disposer en cas de canicule de la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sanitaires et sociaux.

Depuis le 2 juin, le CCAS se tient à la disposition des personnes concernées pour les inscrire et leur expliquer le dispositif mis en place. Si tel est votre cas, contactez le service du CCAS ou l'accueil de la Mairie.

+infos :
Tél. 05.57.17.10.47
Mail : ccas@villemios.fr

À LA DÉCOUVERTE DE MIOS GRACE À L'OFFICE DE TOURISME

Circuits pédestres, balades sur la Leyre en canoë, kayak ou paddle, découverte du patrimoine architectural et naturel, soirée « chauves-souris », l'Office de tourisme a concocté le « Guide touristique » qui vous permettra de découvrir certains atouts de votre commune que vous ne connaissez peut-être pas.



Le 8 juin, l'Office de Tourisme s'est vu décerner le label « Accueil Vélo » qui garantit l'accueil privilégié et des services de qualité auprès des cyclistes, le long des itinéraires cyclables.

+infos :
Tél. 05.56.26.63.00
Mail : office-tourisme.mios@wanadoo.fr
Site : www.tourisme-mios.fr



TRAVAUX

LES DERNIÈRES RÉALISATIONS

VOIRIE

Progressivement, et en concertation avec les conseils de quartier, nous rénovons les routes les plus dégradées. Nous sommes conscients que le travail restant à réaliser sur nos voiries est très important. Toutefois, pour préserver l'équilibre des finances communales, il a été nécessaire d'engager un programme pluriannuel qu'il convient de respecter.



Des travaux de réfection et de sécurisation de la voirie ont été effectués dans différents quartiers de la commune pour un coût de 148 600 € TTC :

- **MIOS EST** : giratoire Flatter/Pujeau (**1**), rue Saint Brice, , parking « Air Pins ».
- **MIOS OUEST** : rue de Peillin (entre le giratoire et l'avenue de la République), entrée du chemin de Lamothe (**2**), passage piéton entre la rue des Ecoles et l'avenue Léon Delagrang (**3**), avenue de la République (traversée d'eaux pluviales), place du 8 mai (modification de l'aire de stationnement).
- **RIVE GAUCHE** : rue René Brizon, rénovation par le Département du pont enjambant la Leyre.



BÂTIMENTS

Des opérations de rénovation ont été réalisées dans les bâtiments et espaces publics pour un coût de 64 700 € TTC :

- **ÉCOLE « LES ÉCUREUILS »** : réfection du hall d'accueil et de la cage d'escalier (pose de plinthes, peinture, remplacement des faux-plafonds et des éclairages existants par des luminaires à led).
- **ÉCOLE DE LILLET** : fenêtres à double vitrage et volets roulants, toiture de la cantine scolaire, remplacement de deux jeux de volets en bois par des volets en aluminium laqué, sécurisation des poteaux, liens et sablières du préau principal, remplacement du revêtement de sol du couloir de l'école (bâtiment principal), pose d'un gazon synthétique dans la cour (**4**).





- **ÉCOLE « AIR PINS »** : insonorisation des trois classes (**5**).
- **GYMNASE** : pose de protections murales à l'arrière des cages de handball, remplacement du tableau d'affichage électronique, réfection du hall d'accès et des vestiaires, peintures, pose de carrelages, remplacement du revêtement de sol dans le hall (**6**), opacification de la verrière.
- **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE** : rénovation du local de rangement pour aménager un espace médiathèque et des sanitaires.

ESPACES VERTS



Le fleurissement et l'aménagement paysager de la commune réalisés, avec notamment (pour un coût de 28 800 € TTC) ceux des abords :

- **DES BÂTIMENTS DE LA MAIRIE** : cheminement et parterres (**7**).
- **DE L'OFFICE DE TOURISME** : parterres, arrosage automatique et cheminement pour personnes à mobilité réduite entre le parvis de l'office de tourisme et la halle (**8**).
- **DU PONT D'ANDRON** : remplacement des anciennes jardinières en briques par des jardinières suspendues sur le garde-corps nouvellement posé (**9**).



TRAVAUX

LES DERNIÈRES RÉALISATIONS

AIRES DE JEUX



10

Après Lacanau de Mios en 2015, c'est au tour de la **PLACE BIRABELLE** d'accueillir de nouvelles installations sportives et ludiques, pour un coût de 57 960 € TTC : réhabilitation du skate-park (10), création de citystade (11), jeux pour les enfants (trois tranches d'âges) (12) et agrès de fitness.

Le chemin d'accès au club house du tennis a été réhabilité.

L'AIRES DE LACANAU DE MIOS a été complétée par un jeu pour les 3/6 ans (13) et deux frontons multisports sur l'emplacement de l'ancien skate-park (14).



11



12



14



13



LES TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

FUTURE ÉCOLE DE LACANAU

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCEPTÉ POUR LA FUTURE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Dès septembre 2016, les travaux pourront débuter. A la rentrée 2017, les enfants des classes élémentaires et leurs enseignants investiront ce nouvel établissement à proximité des installations du stade Paulon. Quant aux élèves de la maternelle, ils évolueront dans un espace adapté à l'école Ramonet.

La Municipalité remercie très sincèrement la COBAN pour son aide exceptionnelle de 1,25 million d'euros. Ce soutien indispensable nous permet de faire face aux besoins d'accueil des enfants.



© Architecture Marc Ballay

VOIRIE

- Rénovation des voiries de Lagnet et Paulon.
- Réfection du chemin des Gassinières (entre Ganadure et Navarries) avec création d'une voie douce.
- Création d'une piste cyclable avec éclairage public du chemin des Gassinières (entre Navarries et Peyot).
- Sécurisation du carrefour Navarries / chemin des Gassinières.
- Aménagement du parking du collège.
- Réfection des rues des Marguerites et de Peyot (passage à sens unique), avec création d'une piste cyclable, par l'aménageur de « Terres Vives, éco-domaine de Mios ».
- Aménagement du parking rue Léon Delagrange.
- Poursuite de l'aménagement de deux ronds-points par l'Etat, le Département et la Commune de part et d'autre de l'échangeur n° 2 de l'A660, création d'un 2^{ème} giratoire sur la RD 216 par le Département et l'aménageur de « Terres Vives, éco-domaine de Mios » pour la desserte du collège. L'éclairage et l'aménagement paysager de ces ouvrages seront réalisés par la municipalité.

BÂTIMENTS

- Réfection du sol de la Bibliothèque.
- Travaux d'entretien dans les écoles durant l'été.
- Amélioration du poste de travail de la mairie annexe de Lacanau de Mios.
- Poursuite du programme de rénovation des menuiseries du bâtiment annexe de la Mairie.

Accessibilité : un programme pluriannuel d'envergure



Développer un plan de circulation et de sécurisation des voiries, respectueux de la ville et de ses habitants, établir un programme pluriannuel d'entretien de la voirie font partie des engagements que nous avons pris. En continuité des réalisations de 2014 et 2015, de multiples actions ont été menées ces derniers mois.

Avec la mise en place du PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics) et de l' Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) pour les établissements communaux recevant du public (ERP), le développement des circulations douces (trottoirs, pistes cyclables), l'aménagement prochain des bourgs de Lillet et Lacanau, nous confirmons notre volonté de faciliter et de sécuriser les déplacements des Miossais.

Une voirie pour tous

La loi de février 2005 sur « l'égalité des droits des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » impose aux communes d'établir un PAVE, en termes de conditions et délais de réalisation des équipements et aménagements prévus.

Rampes d'accès aux établissements pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) insuffisantes, trottoirs déformés, encombrés par des obstacles fixes (bornes, poteaux), voire inexistantes, absence d'abaissés de trottoirs... Mios est très loin d'être en conformité avec cette obligation (qui imposait un achèvement des travaux en 2009).

C'est pourquoi la Municipalité, après avoir consulté la commission communale « Accessibilité », a confié au cabinet AGORACITE (cabinet spécialisé dans l'aménagement des espaces et la mobilité pour les piétons et les cyclistes, qui a réalisé plus 70 PAVE dont la majorité sur des communes de taille identique à celle de Mios) la mission d'établir un diagnostic,

de proposer une programmation technique et financière afin de présenter un **plan de mise en accessibilité cohérent, pragmatique et réalisable**. Cette mission a débuté en septembre 2015 pour s'achever en mai 2016 par la présentation du projet de PAVE en Conseil municipal le 11 mai.

Périmètre d'études

Compte tenu de l'étendue de la commune, il a été nécessaire de donner priorité aux zones les plus fréquemment utilisées par les Personnes à Mobilité Réduite : personnes souffrant de handicap, mais également personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer (personnes âgées, parents utilisant des poussettes...). Le périmètre retenu concerne les secteurs de Mios bourg, Lacanau de Mios et Lillet. Il s'étend sur 13 km de voies et couvre une superficie de 6,4 km².

Priorités et phasage des actions

L'ampleur des aménagements nécessaires oblige également de prévoir un programme des priorités, tant en termes de délais que de financement. Ainsi ont été définis trois niveaux pour un budget total estimé à 1,513 million d'euros. À noter que des programmes de voiries distincts du PAVE sur le plan budgétaire sont prévus dans les mois prochains : sécurisation de Lillet et Lacanau de Mios notamment.

Programmation dans le temps

Le plan d'accessibilité de la voirie sera inscrit au budget en respectant 3 niveaux de priorité :

PRIORITÉ 1	846 428 €	(2016/2018)
PRIORITÉ 2	258 787 €	(2019/2022)
PRIORITÉ 3	407 696 €	(2023/2028)

Elle l'a dit

« Le fort engagement des travaux prévus de 2016 à 2018 dans le cadre du PAVE de Mios va considérablement améliorer le niveau d'accessibilité pour les piétons, notamment dans les centres-bourgs de Mios, Lillet et Lacanau de Mios. »



Ainsi, comme envisagé dans le cœur du bourg de Mios, autour de la mairie et de l'église, une zone de rencontre (où la vitesse serait limitée à 20 km/heure et des aménagements prévus en entrée et sortie de zone) permettrait aux piétons de s'approprier la chaussée et aux cyclistes d'emprunter les voies à sens unique dans les deux sens. Il s'agit là d'un programme ambitieux.»

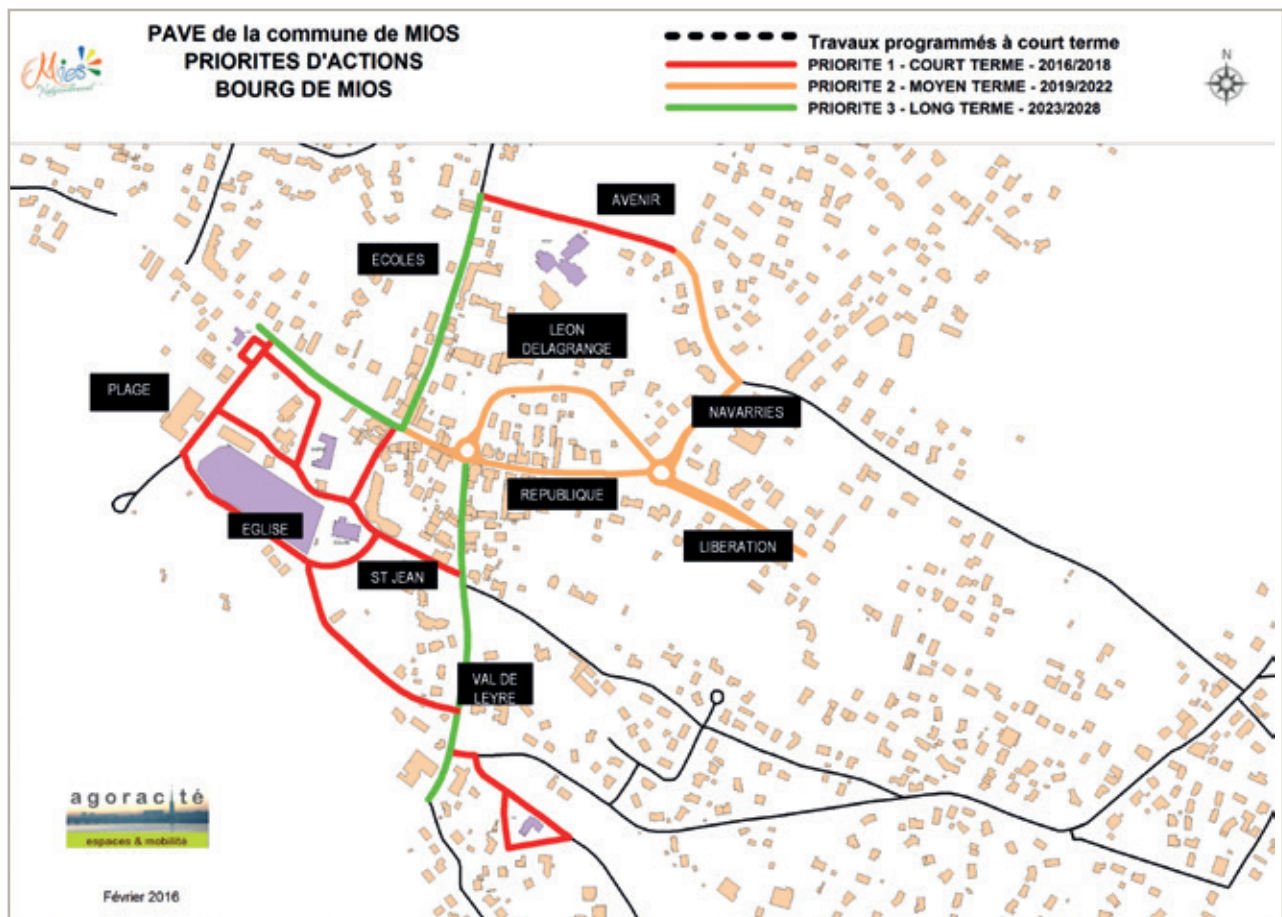
Corine PIN,

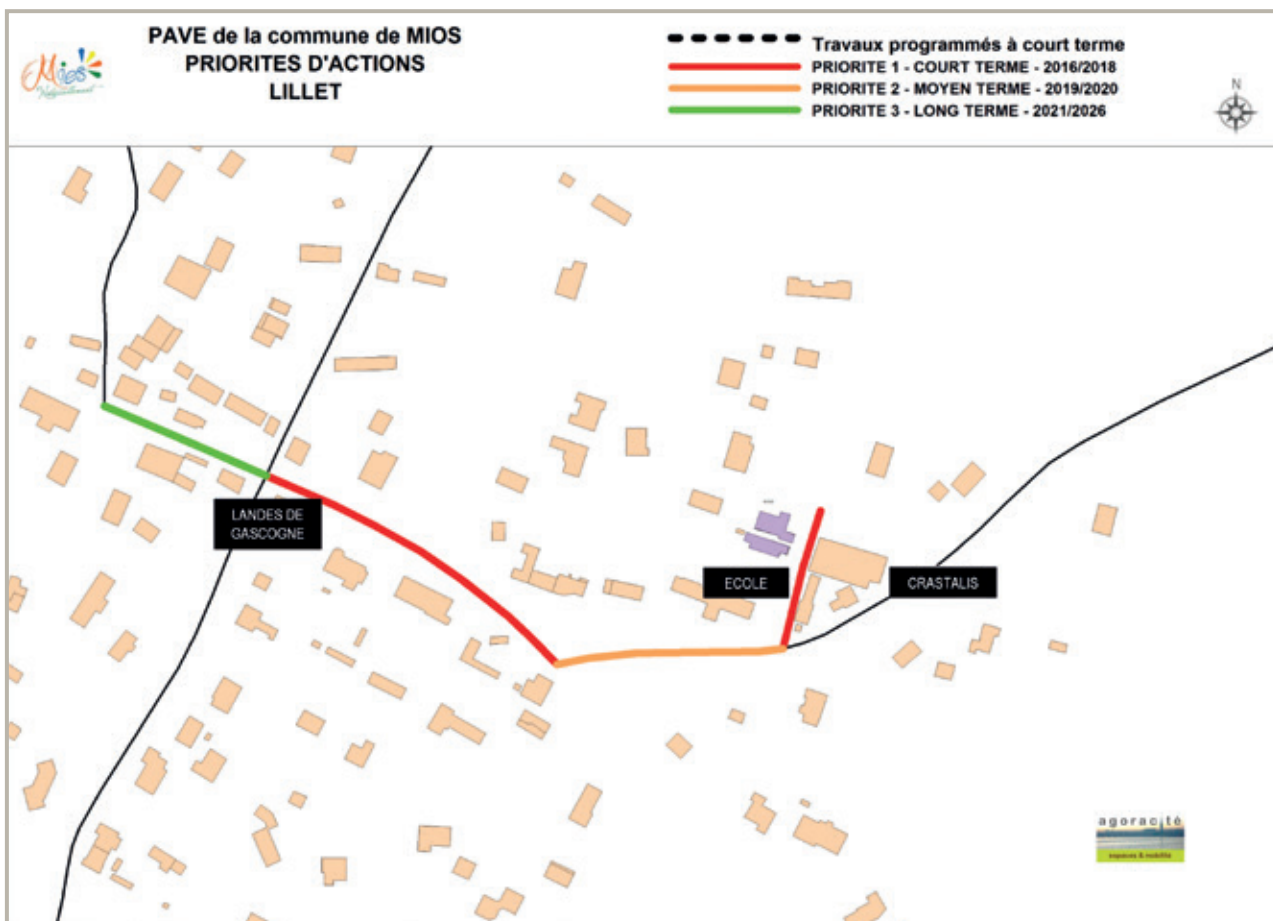
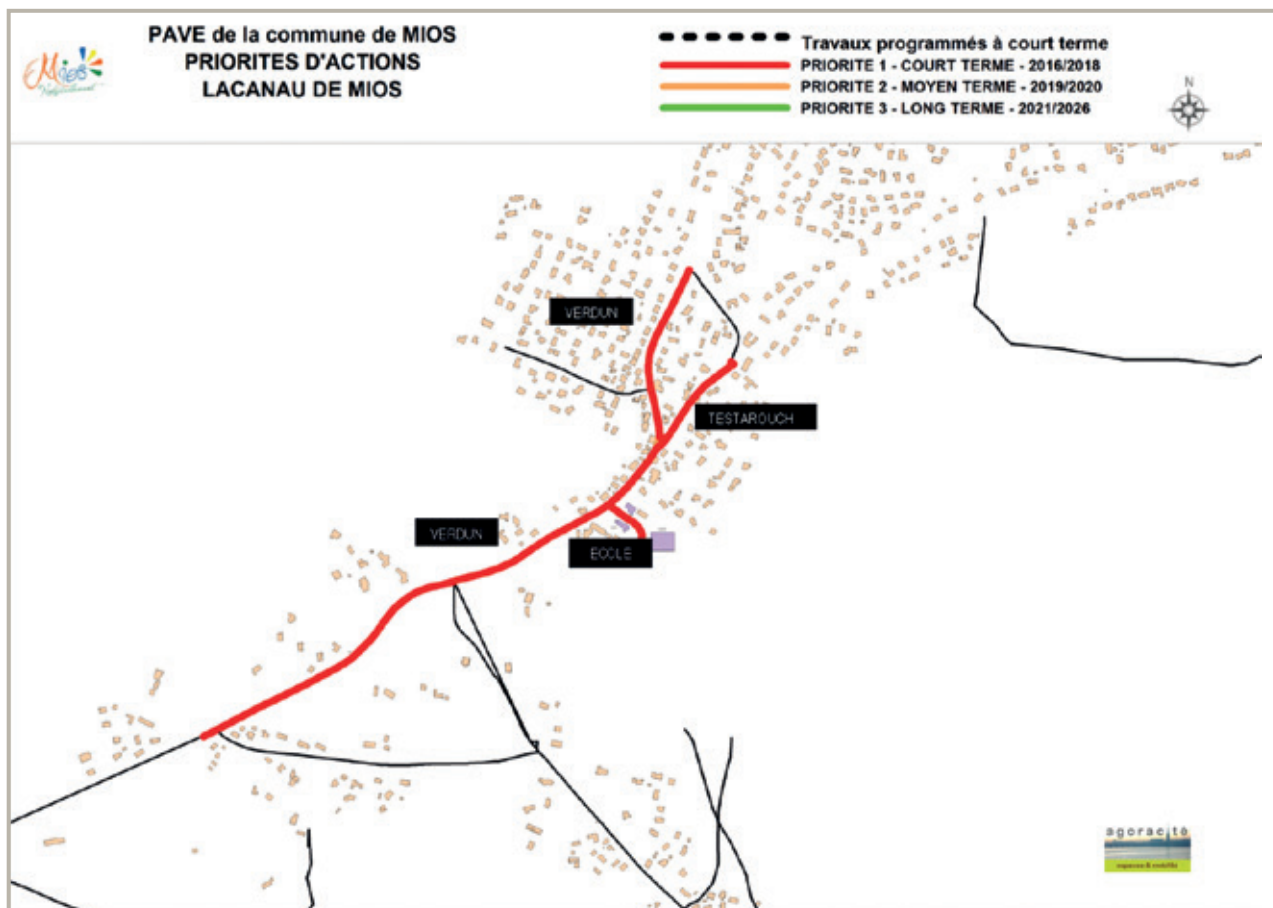
Ingénieur « circulation et sécurité routière »
au sein d'AGORACITE



Panneau zone de rencontre

Le PAVE fera l'objet d'une révision tous les 2 ans afin de faire un point sur les réalisations et les adaptations éventuelles dans la programmation pluriannuelle.





Accessibilité des bâtiments communaux



En mars dernier, la Préfecture a entériné l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) présenté par la Municipalité pour 25 établissements recevant du public (ERP).

L'Ad'AP répond à une obligation, pour tout propriétaire d'ERP, de prévoir un échéancier pour la mise en conformité du bâtiment en termes d'accessibilité : rampes d'accès, ouvertures et toilettes adaptées... Il est l'engagement de réaliser des travaux dans le respect des règles d'accessibilité, de les financer, le tout en fonction d'un calendrier établi.

L'Ad'AP de la commune est programmée sur 6 ans, à raison d'un investissement annuel de 50 000 €.

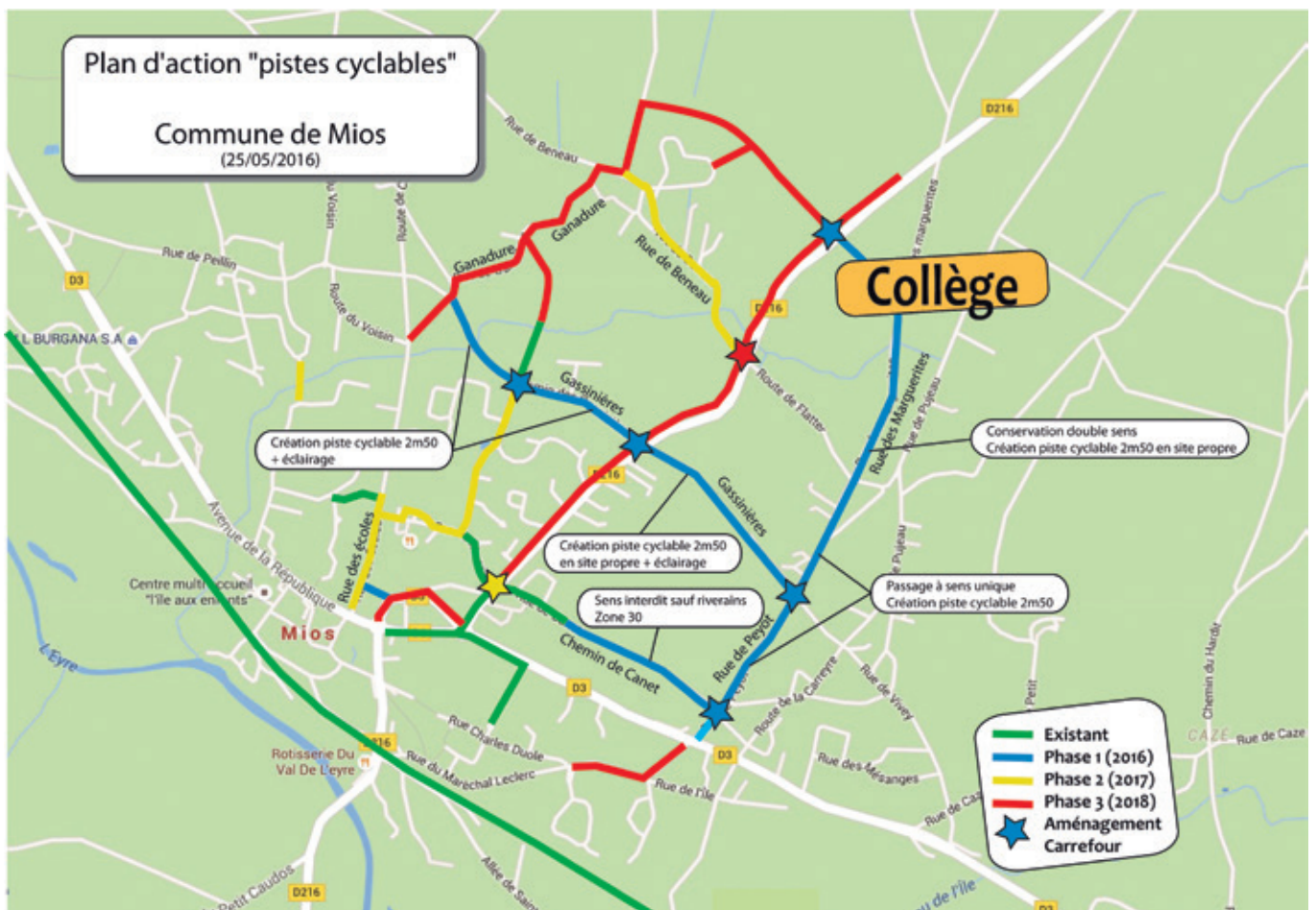
L'accès au collège

Les cheminements doux dédiés aux piétons et cyclistes restent une problématique que nous nous employons à résoudre. C'est pourquoi nous avons établi et chiffré un programme pluriannuel dans ce domaine afin d'augmenter de façon conséquente les voies douces sur la commune.

Comme indiqué dans les rubriques « En Travaux » et « Actus », les travaux vont commencer, dès cet été, pour permettre à la

majorité des collégiens de Mios Ouest et Mios Est de rejoindre le collège en toute sécurité par le chemin des Gassinières et la rue de Peyot.

D'un coût de 850 000 €, le parking verra le jour cet été également. Ici encore, la sécurité maximale des usagers a servi de fil rouge : voie spécifique pour les bus avec 7 emplacements, 100 places de parking voitures, dépose-minute sécurisé, cheminements doux évitant le croisement avec les voies routières.



SÉCURISATION DU BOURG DE LILLET



Lors de la réunion publique du 19 mai, les travaux de sécurisation de Lillet, qui commenceront dès septembre prochain, ont été présentés aux habitants du quartier. Au programme :

- deux olives de ralentissement en entrée et sortie du quartier ①,
- quatre feux tricolores pour sécuriser le carrefour entre la RD3 et les routes de Réganeau et La Saye ②,
- des cheminements doux (piétons et vélos) sécurisés entre le carrefour de Crastalis et l'abri bus d'une part et la route de La Saye et le parking du restaurant « La Tonnelle » d'autre part ③,
- la reprise de la chaussée entre les deux olives ④,
- la rénovation de l'éclairage public ⑤,
- l'inversion du sens de circulation du chemin des Ecoliers pour éviter le « tourne à gauche » dangereux de la route de Crastalis ⑥.

Prochainement, ces aménagements permettront de rejoindre l'école à pied et à vélo, en toute sécurité. Cout prévisionnel de l'opération : 282 000 €, dont 49 666 € financés par le Conseil départemental.

Pour ce qui est de Lacanau de Mios, le programme pluriannuel 2016/2018 (présenté lors du « rendez-vous citoyen » du 21 novembre 2015) devrait débuter fin 2016 par la requalification totale du centre-bourg (circulations douces, carrefours sécurisés). Suivront en 2017 l'aménagement du parking et des abords de la nouvelle école, puis en 2018 celui de la piste cyclable entre le centre-bourg et la nouvelle école qui inclut le franchissement du Lacanau par une passerelle.



LE 3 SEPTEMBRE, FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme tous les ans, les associations culturelles, sportives, caritatives et de loisirs se retrouveront dans le gymnase, le premier samedi de septembre, pour présenter leurs activités aux Miossaises et Miossais. D'évidence, chacun pourra trouver son bonheur.



À 18h30, inauguration de la salle "Marc Daurys".



BADMINTON, UNE SAISON FRUCTUEUSE

Après le titre de champions de Gironde vétérans remporté, en équipe mixte, par Florence PELLETAN et Yves-Bernard LAPIE, ce sont Marilyn ROUIN et Maureen ZUCCARO d'une part et Nicolas JULIEN associé à Maureen d'autre part qui ont été couronnés en remportant le championnat d'Aquitaine en double dame et double mixte (catégorie vétérans).

Félicitations à eux !

+ **infos** : Mail : miosbadmintonclub@gmail.com
Site : www.mios-bc.info



BELLES PERFORMANCES POUR LE COUNTRY MUSIC AND DANCE

Engagées pour la première fois en championnat régional « Country & Line », les cinq compétitrices du club ont obtenu des résultats plus qu'encourageants. Isabelle BRICE et Myriam RAUSCHE-MAUBARET se sont classées respectivement 1^{ère} et 3^{ème} de la catégorie « Division 3 Senior », tandis que Karine ORANE obtenait la 2^{ème} place dans la catégorie « Starter Adulte ».

Pour leur part, Danièle CHICHERY et Camille CHATEL se sont qualifiées pour la finale à Châtelleraut.

Bravo à elles ainsi qu'à leur coach, Dany.

+ **infos** : Mail : countrymusicanddance@gmail.com
Site : countrymusicanddance.com



LABEL QUALITÉ CLUB SPORT SANTÉ POUR LA GV DE MIOS

Ce label valorise les clubs EPGV (Education Physique Gymnastique Volontaire) pour la qualité de leur fonctionnement associatif et garantit un encadrement Sport Santé professionnel, adapté aux attentes et capacités de ses adhérents.

La GV de Mios propose la pratique d'une activité physique dans les meilleures conditions en privilégiant l'hygiène de vie, ceci au rythme de chacun et toujours dans un esprit de convivialité et bonne humeur.

La GV, ce sont des cours en salle : Gym Enfants (Grande Section Maternelle à CM2), Gym douce, Gym tonique pour hommes et femmes (avec renforcement musculaire, Step, LIA, Cardio...), Gym Tendances à dominante Fitball et Pilates... et toujours avec le sourire !

La GV, c'est également la marche, qu'elle soit nordique en pleine nature ou active avec coaching personnalisé.

Acti'March' est un programme de remise en forme, destiné à tout public à partir de 14 ans ainsi qu'à des personnes ayant des pathologies cardiaques. Elles bénéficient d'un encadrement spécifique par notre animatrice ayant suivi une formation Atout Cœur.

Venez nous rencontrer au Forum des Associations de Mios.

+ **infos** : Mail : gymvolontaire-033117@epgv.fr
Site : gvdemios33380.e-monsite.com

Zoom sur...

LA VIRADE D'ÉMILIE


**DIMANCHE 25 SEPTEMBRE,
OFFREZ VOTRE SOUFFLE**

Comme tous les ans, l'association « Vaincre la mucoviscidose » organise sur l'ensemble du territoire français « Les Virades de l'Espoir » le dernier dimanche de septembre. La mucoviscidose, maladie génétique invisible qui touche environ 6000 personnes en France, provoque un épaissement du mucus qui tapisse les bronches et le pancréas, générant ainsi infections pulmonaires et troubles digestifs. Elle entraîne une insuffisance respiratoire sévère et évolutive, contraignant les patients à un quotidien astreignant. Actuellement, la seule alternative pour prolonger la vie des patients est la transplantation pulmonaire. « Les Virades de l'Espoir » permettent de collecter des fonds pour l'association sans laquelle les patients ne pourraient pas vivre comme aujourd'hui.

Pour la 3^{ème} année consécutive, « LA VIRADE D'EMILIE » a décidé de s'associer à cet événement et vous invite à offrir votre souffle, le dimanche 25 septembre 2016.

Durant la journée, plusieurs courses vous seront proposées : courses « nature » de 14,7 et 7,2 km, voire de 2,6 km, une course « enfant » de 400 m. Les parcours seront également ouverts à la marche nordique sur 7 km et à la course d'orientation pour toute la famille.

De nombreuses animations permettront de patienter en attendant l'arrivée des sportifs : balade à poneys, structure gonflable, maquillages pour enfants, challenge canoë et une grande nouveauté que je vous laisse venir découvrir !!

La restauration sera assurée par le Comité des fêtes que je remercie sincèrement pour son aide.

Cette manifestation annuelle, festive et familiale ne pourrait avoir lieu sans le concours des nombreux bénévoles qui m'entourent le jour J, mais également celui de la Municipalité qui a toujours cru en la réussite de mon projet et me soutient dans les démarches. Je voudrais adresser mes remerciements les plus chaleureux à celles et ceux qui, tout au long de l'année, s'investissent pour que « LA VIRADE D'EMILIE » soit une réussite. Je pense notamment à Hélène TARIS, Daniel RIPOCHE (Adjoint délégué au tourisme, au sport et aux associations), Julien MAUGET (Adjoint délégué à la citoyenneté et à la culture) et Philippe FOURCADE (Conseiller municipal délégué aux relations avec les associations).

Au nom de tous les patients et en mon nom personnel, MERCI pour votre mobilisation. Sans vous, la recherche n'avancerait pas et notre qualité de vie ne pourrait être améliorée.

Émilie Taris



DIMANCHE 25 SEPTEMBRE, UNE JOURNÉE POUR GAGNER DES ANNÉES

+ infos : Site : www.vaincrelamuco.org

« À L'ABORDAGE » AVEC LE RIDEAU ROUGE...

Pour la reprise de l'atelier théâtre « enfants », les jeunes pousses du Rideau Rouge montent sur les planches pour vous présenter leur spectacle, « A l'abordage », une composition de trois pièces où tous les ingrédients des histoires de pirates sont présents : chasse au trésor, complots, combats mais également histoires d'amour.

Le 1^{er} juillet à 20h30, salle des fêtes comble, encouragements et applaudissements obligatoires pour les premiers pas sur scène de ces comédiens en herbe prometteurs.



MAIS ÉGALEMENT DANS « LA ROULOTTE DES AMAZONES »

Trois copines d'enfance, quadragénaires un peu égratignées de la vie, cohabitent pour oublier les affres de leur cœur en jachère. Elles ressuscitent le temps où elles étaient « Jeannettes » dans cet appartement rebaptisé « la roulotte des amazones ». Bonheur total... jusqu'au jour où débarque Guillaume, fils de leur ancienne cheftaine, qui va vite devenir la proie d'un frénétique safari... sous l'œil goguenard de Loïc le jeune voisin du dessus.

Le 30 septembre à 21h, la troupe adulte du Rideau Rouge vous invite à découvrir cette pièce de Jean-Marie CHEVRET qui a su traiter un sujet grave sur le ton de la comédie.

+ infos : Catherine LE BOULANGER / Tél. 06.68.39.12.23 / Mail : asslerideaurouge@gmail.fr

LE PROGRAMME ESTIVAL DE L'ÉLAN MIOSSAIS

- **Repas en juillet :** le 7 dans le quartier de la Saye et au bord de la Leyre le 28
- **Marche avec CAP 33,** les lundis matin de juillet et journée de la forme de la Fédération girondine à Hostens le 7 septembre
- **Voyage à La Chapelle des Bois** (Jura) du 27 août au 3 septembre
- **Concours de belote** le 6 septembre

Après une interruption en août, les activités reprendront en septembre.

+ infos : Mail : elanmiossais@gmail.com / Site : elan.miossais.free.fr

APPRENDRE POUR JOUER ET JOUER POUR APPRENDRE

Tel est le concept fédérateur de SudGUITART, association forte de 80 adhérents qui propose apprentissage et pratique musicale conviviale sur le Sud Bassin.



Cours de guitare folk, électrique ou sèche, techniques d'accompagnement en petits groupes (Ukulélé à partir de 6 ans, guitare à partir de 8 ans), atelier d'expression musicale pour adultes et adolescents, scènes musicales festives sur plusieurs sites autour de Mios... avec SudGUITART vous partagerez des moments où se mêleront les rythmes rock, pop, blues...

SudGUITART sera présente au forum des associations. Cependant, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour la saison prochaine.

+ infos : Stéphane MARTIN / Tél. 06.67.10.86.03
Site : sudguit-art@sfr.fr

ÉTUDE SURVEILLÉE À RAMONET

Depuis le mois de mai, l'Association de Parents d'Élèves de l'école Ramonet a mis en place une étude surveillée pour les enfants restant en APS (garderie) en fin d'après-midi. Ainsi, les mardis et jeudis, les enfants inscrits peuvent faire leurs devoirs, au calme dans une salle de classe, et bénéficier de l'aide de deux adultes bénévoles. Pour la rentrée prochaine, nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles. Vous êtes disponible, n'hésitez pas à nous contacter.



+ infos : Mail : aperamonet@gmail.com



PLUIE DE MÉDAILLES POUR LES GYMNASTES MIOSSAISES

Les gymnastes miossaises ont de nouveau brillé lors de la demi-finale Division Régionale de la zone Nord.

En DR1 TC, l'équipe se classe 3^{ème} tandis que Coraly DE ARAUJO remporte le titre individuel.

En DR2 TC, carton plein pour les équipes 1 et 2 qui prennent les deux premières places, mais également en individuel, pour Lucie GODARD, Amandine LEBRETON et Lucie LIDUENA-NADEAU, toutes trois sur le podium.

Au final, toutes les gymnastes miossaises ont été médaillées. Bravo les filles. Joli cadeau que vous avez offert à votre coach Audrey, dont c'était l'anniversaire.

Un grand merci aux juges qui ont œuvré lors de cette compétition.

+ infos : Mail : smg33mios@laposte.net



LA GV LACANAU BOUCLE SA SAISON

Le 28 mai, la salle des fêtes de Lacanau n'était pas assez grande pour accueillir familles et amis venus nombreux assister à la fête de la gymnastique volontaire. Durant deux heures, petits et grands des sections « 3 Pommes », « Papillon », « Récréa gym », Ados, Adultes et Zumba ont enchaîné les chorégraphies

concoctées par Nadine et Aurore avant de se retrouver tous ensemble pour un final endiablé.

Bonnes vacances, en vous espérant plus nombreux encore la saison prochaine.

+ infos : Mail : gymlacanau@yahoo.fr
Site : gymlacanau.e-monsite.com



L'ÉVOLUTION DU CLIMAT DANS NOTRE RÉGION

Après avoir abordé les eaux, sources et fontaines guérisseuses et miraculeuses en octobre dernier, Didier COQUILLAS revient à Mios, à l'invitation de Mios Culture Loisirs, le vendredi 30 septembre à 20h30. Il évoquera cette fois-ci **l'évolution du climat dans notre région.**

+ infos :

Tél. 06.08.66.08.75
et 05.56.26.67.90

Mail : michel.hugue@orange.fr

TOUTS AMASSE

Avant la fermeture estivale du club du 9 juillet au 2 septembre inclus, les adhérents se retrouveront le 6 juillet pour partager un déjeuner à la rôtisserie du Val de l'Eyre.

Le club participera à « Mios en fête » du 29 au 31 juillet ainsi qu'au forum des associations le 3 septembre, date de reprise des activités.

Déjà programmés :

- lotos les 3 et 21 septembre
- sortie à Hostens le 14 septembre
- concours de belote ouvert à tous, le 16 septembre
- concours de pétanque suivi d'un repas « moules/frites », le 26 septembre

+ infos : Danielle CHARTIER / Tél. 06.61.52.52.87
Mail : toutsamasse@orange.fr



TERRE ET BOIS

Une quinzaine de Miossaises et Miossais, de 6 à 84 ans, a participé aux ateliers de sculpture terre et bois lors de cette première année d'activité. Ecureuil, poule, madone, main, aigle, éléphant, masque, visage, créés par les apprentis sculpteurs, ont été présentés lors de l'exposition-vernissage de fin juin.

La saison prochaine, des cours de marqueterie et de mosaïque pourraient compléter les cours de sculpture bois et sculpture terre. Rendez-vous au forum des associations, le 3 septembre.

+ infos : Joëlle Couderc
Tél. 06.17.60.43.34
Mail : joellecouderc@outlook.com



UN AIR D'ENCHANTEMENT

Vous avez apprécié les concerts de Chœur à cœur ??? Ne soyez plus spectateur, devenez acteur.

Depuis 2010, la douce folie de Lauren JOBLON, notre chef de cœur, enchante petits et grands choristes, spectateurs et bénévoles...

Après avoir suivi une formation en juillet, Lauren mettra son enthousiasme, sa créativité et sa technique au service des enfants et adultes pour les emmener encore plus loin, toujours dans la bonne humeur et la convivialité.

Comme d'habitude Chœur à Cœur sera présent au forum des associations ; si vous aimez les airs contemporains, rejoignez-nous. Les répétitions se déroulent le mardi soir, à 18h pour les enfants et 19h45 pour les adultes.

« Ce n'est pas le chant qui est sacré, c'est le lien qu'il crée entre les êtres. » (P. Barraqué)

+ infos : Mail : choeuracoeur@sfr.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES VISITE LE CONSEIL RÉGIONAL

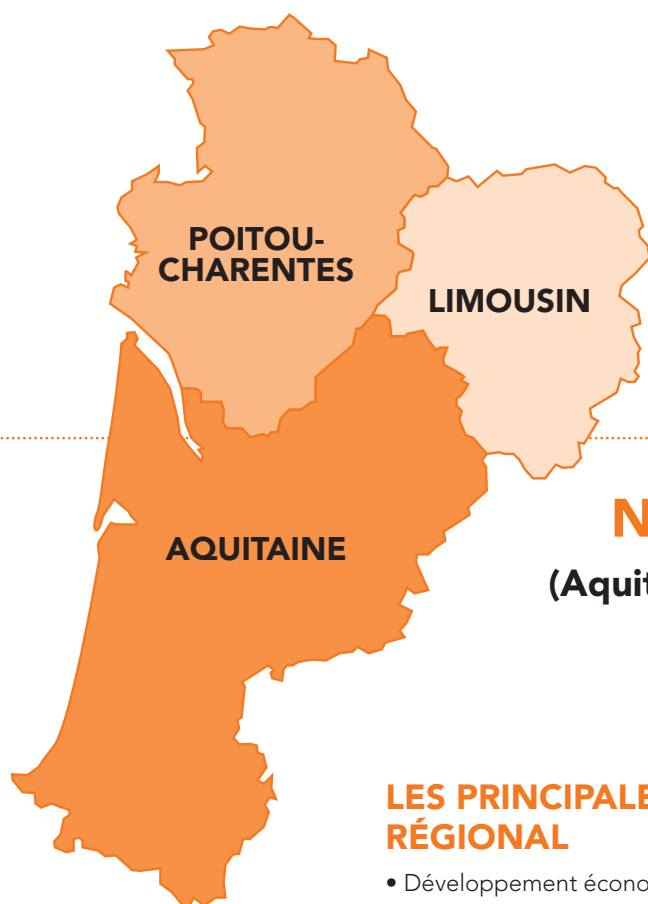


Le 14 avril, les Elus du Conseil Municipal des Jeunes ont visité le Conseil Régional.

Accueillis par Nathalie LE YONDRE, Conseillère régionale et Maire d'Audenge, ils ont pris place dans l'hémicycle où Mme LE YONDRE leur a expliqué le fonctionnement et les compétences de cette instance.

Lors d'un échange très instructif, nos jeunes Miossais ont pu poser leurs nombreuses questions et ainsi mieux appréhender le rôle de cette assemblée dont ils ont ramené un certain nombre d'informations.

Une collation et un « cadeau-souvenir » du Conseil Régional ont clôturé cette après-midi.



NOUVELLE AQUITAINE

(Aquitaine / Limousin / Poitou-Charentes)

Président de région : Alain ROUSSET
183 élus (dont 36 Girondins)

LES PRINCIPALES COMPÉTENCES DU CONSEIL RÉGIONAL

- Développement économique
- Gestion des programmes européens
- Formation professionnelle, apprentissage et alternance
- Enseignement : construction et gestion des lycées
- Aménagement du territoire et environnement
- Transports

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES Y ÉTAIT...



1

1 LE 2 AVRIL : 15^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE DE VAL SAN VINCENTE ET MIOS

Accueil de la délégation espagnole en chansons (La Yenka et Gatatumba)

2 LE 2 AVRIL, INAUGURATION DU PARC ACCRO-BRANCHE « T EN L'EYRE »

Nos jeunes Elus ont pris de la hauteur pour leur plus grand plaisir



2



3

3 LE 8 MAI, COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Présence d'Elus à Lacanau de Mios et au bourg pour participer à ce devoir de mémoire

4 LE DIMANCHE 5 JUIN, OPÉRATION « MIOS VILLE PROPRE »

Une action menée dans le cadre de la semaine européenne du développement durable



4



"ADOpte UNE POULE"

Le projet « Adopte une poule », sur lequel travaille le groupe « Environnement » pour limiter les déchets organiques, est malheureusement différé en raison de la détection de nouveaux foyers de grippe aviaire dans les Landes.

RÉUSSITE POUR LA 1^{ÈRE} ÉDITION DU CARNAVAL INTER-QUARTIERS

Chars fleuris et bucoliques, déguisements recherchés et variés, ambiance musicale et bon enfant, journée ensoleillée... tout était réuni pour faire de la 1^{ère} édition du Carnaval inter-quartiers une totale réussite.



Le CMJ en plein préparatif

Les jeunes Elus ont préparé l'affiche de leur stand et conçu le flyer annonçant cette manifestation qu'ils ont eux-mêmes distribué dans les écoles.

Le jour du carnaval, ils ont tenu un stand de fabrication de scoubidou et de décoration de masques. Après l'effort, le réconfort, avec un petit tour dans les chars réalisés par les différents quartiers.



Lillet



CMJ



Mios Est



Rive Gauche



Mios Ouest



APE Ramonet

LES NOUVELLES DES CONSEILS DE QUARTIER

MIOS EST



Le 12 mai, lors de la réunion publique du Conseil de quartier, Elus et Riverains ont évoqué l'état des routes du quartier, l'évolution des sens de circulation des routes alentours du collège, les espaces verts et accès des clubs nautiques...

Les membres du Conseil de quartier remercient les riverains qui, par leur présence, ont manifesté l'intérêt qu'ils ont pour leur quartier.

Vous vous posez des questions sur les réalisations en cours et à venir de notre quartier. Vous souhaitez le développement d'animations, de moments de convivialité au sein du quartier Mios-Est... Nous sommes à votre écoute. Vous souhaitez faire partie du conseil de quartier, prenez-contact avec nous.

+infos : Mail : miosquartierest@gmail.com

LACANAU de MIOS

Le 23 mai, David GIROD a été élu Président du conseil de quartier, en remplacement de M. LECOMTE, démissionnaire.

+infos : Mail : membresquartierlacanau@ville-mios.fr

LILLET

Lors de la réunion publique du 19 mai, ont été notamment abordés deux sujets importants : la sécurisation de Lillet et les travaux qui doivent commencer en septembre ainsi que l'arrivée de la fibre optique. Gironde Numérique a annoncé la fibre optique pour tous les habitants du quartier de Lillet dans la première phase des travaux (5 ans), hormis pour les maisons très isolées qui obtiendront toutefois le très haut débit. Les travaux devraient commencer en 2017, les opérateurs privés mettront en place les appareils nécessaires pour distribuer le très haut débit à partir de 2018.

Ont été également évoqués avec la Municipalité la rénovation et l'entretien des routes et bas-côtés, le ramassage des poubelles, l'ouverture prochaine du collège et le plan de ramassage scolaire, le PLU et les réseaux d'eau potable et eaux pluviales.

**+infos : Mail : conseilquartier.lillet@ville-mios.fr
Site : <https://conseildequartierlillet.wordpress.com>**

RIVE GAUCHE



Le 30 avril, armés de gants et sacs, une quinzaine d'habitants de Rive Gauche ont entrepris de nettoyer leur quartier. Après une matinée passée à ramasser canettes et bouteilles dans les fossés et déchets sauvages sur les chemins forestiers, tous se sont retrouvés autour d'un verre bien mérité. Merci à eux.

Quelques animations à venir :

- après Petit Caudos/Moura le 19 juin et Castandet/Curchade le 26 juin, repas de quartier Gassian/Haute le 3 juillet,
- en lieu et place du rallye, un repas avec jeux inter-quartiers de Rive Gauche est à l'étude
- une marche de nuit en septembre /octobre

+infos : Mail : miosquartierrivegauche@ville-mios.fr

UN PATRIMOINE D'INTÉRÊT



Grange Rive Gauche

Quel que soit le quartier où vous habitez, vous connaissez certainement une grange, un vieux chêne, un tilleul, témoins de l'histoire rurale de Mios. Ce patrimoine fait l'identité de notre commune et contribue à sa richesse paysagère. « La Palette miossaise » en a d'ailleurs dressé un très beau tableau lors de son exposition en mars dernier. Initié en 2015, l'inventaire de ce patrimoine se poursuit grâce au travail méthodique de membres issus des commissions « urbanisme », « environnement » et conseils de quartier.

Pour les granges, l'appui technique de la commission municipale et du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne a permis de déterminer les caractéristiques historiques et architecturales dignes d'intérêt : bardage, charpente, couverture, environnement et abords, usage passé...

Pour le patrimoine arboré, notamment pour les chênes (espèce emblématique de notre territoire), la valeur paysagère est évaluée selon une grille de critères définis par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de Gironde : histoire de l'arbre, rôle de repère paysager, usage, valeur écologique, esthétique...

Le bureau d'études en charge du PLU collabore également à ce recensement. En effet, après expertise, il peut proposer des mesures générales de mise en valeur du patrimoine (en cas de rénovation de granges par exemple) ou, pour les éléments les plus remarquables, une inscription dans le document d'urbanisme au titre des éléments paysagers à protéger.

Granges et vieux chênes ne sont pas les seuls attraits patrimoniaux de notre commune. Lors de vos pérégrinations, posez votre regard sur les bâtisses anciennes de Mios, elles valent le détour !



Chêne Rive Gauche

+infos

Alexandra GAULIER (Conseillère déléguée à la planification urbaine) ou
Bernard SOUBIRAN (Conseiller délégué à l'environnement)
 Mail : alexandra.gaulier@ville-mios.fr / bernard.soubiran@ville-mios.fr

MONTÉE DES EAUX OU DESCENTE D'ÉPAVE ???



Après un abri de jardin métallique, les gravats d'une maison entière, un scooter désossé, c'est au tour d'un bateau de venir « fleurir » la forêt canaulaise. Rappelons aux « étourdis » que la COBAN est en mesure de donner toutes les informations sur la récupération et le traitement des déchets en tous genres.

Un appel téléphonique est moins onéreux que les sanctions encourues pour un tel méfait et préférable pour notre environnement.

Merci aux services techniques pour leur diligence à réparer l'incivilité de certains.

+infos

Tél. n° vert gratuit : 0.800.54.55.57

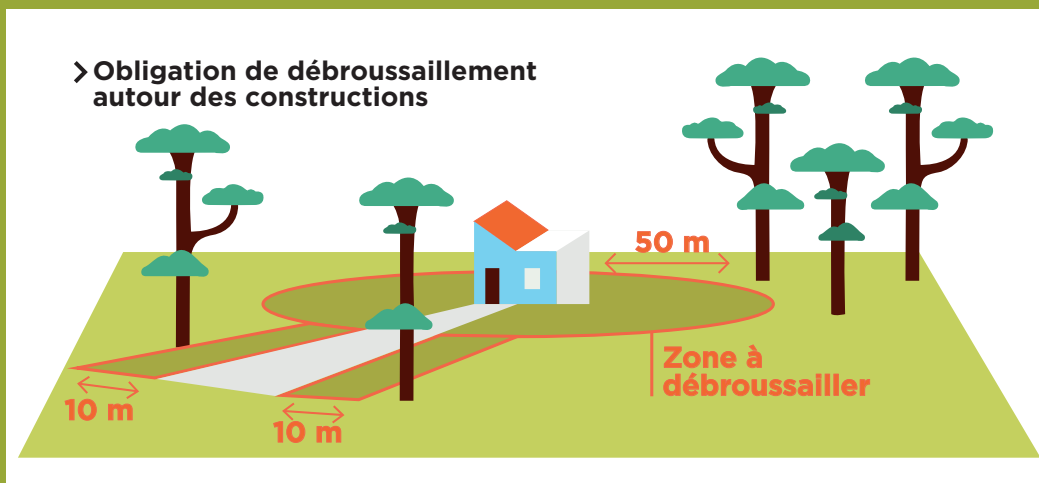
Mail : contact@coban-atlantique.fr

Site : www.coban.coban-atlantique.fr

DÉBROUSSAILLER : UN DEVOIR ET UNE OBLIGATION

L'été dernier, notre commune n'a pas été épargnée par les incendies. Pour limiter la propagation d'un feu, pour diminuer son intensité, pour permettre l'intervention rapide et efficace des pompiers, le débroussaillage est primordial pour la protection des personnes et des biens et la réduction des départs de feu vers les forêts voisines.

Débroussailler consiste à enlever la végétation basse (fougères, arbustes...), élaguer les branches basses et éliminer les végétaux coupés.



RÉGLEMENTATION DES « ZONES N »

Zones naturelles et forestières de la commune, les « zones N » doivent être protégées en raison de leurs qualités et du milieu naturel, forestier et paysager qu'elles représentent. C'est pourquoi, en « zone N », toute construction est interdite, de même que le stationnement de mobile-home, caravane ou habitation légère de loisir.

Cependant, certaines occupations et utilisations (soumises à des conditions particulières) sont admises sous réserve de ne générer aucune nuisance notamment sonore pour le voisinage :

- réhabilitation de construction existante à usage d'habitation à condition que la surface de plancher n'excède pas 25% de l'existant,
- changement de destination des granges existantes sous réserve de ne pas porter atteinte au caractère patrimonial et architectural du bâtiment,
- implantation d'abris pour animaux ne générant pas de nuisances incompatibles avec le caractère de la zone et dans la mesure où la surface bâtie est inférieure à 40 m².

Tout projet est soumis à autorisation du droit des sols et examiné en Mairie. Réhabilitation de construction, changement de destination des granges et abris de plus de 19 m² doivent impérativement faire l'objet d'une demande de permis de construire. Pour les abris de moins de 20 m², une déclaration préalable suffit.



RESPECTONS LE VOISINAGE

Avec les beaux jours, reviennent les travaux de jardinage et de bricolage. Pour le bien-être de tous, il est important de rappeler quelques règles essentielles.

Ainsi les travaux pouvant être à l'origine de nuisances sonores doivent être réalisés :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches de 10h à 12h.

Par ailleurs, le brûlage des déchets verts ou autres à l'air libre est totalement interdit sur notre commune, classée en zone sensible.

Source de nuisances importantes (fumée, odeur désagréable), il peut être également la cause de départ d'incendie.

Monsieur le Maire va bientôt inaugurer l'Hyper Centre Leclerc. Notre Commune avait besoin d'un équipement commercial mais il est important de souligner que le groupe majoritaire, par l'intermédiaire de l'association « Mios 3 D », et ce avant la campagne des élections municipales, a toujours été contre ce projet d'hyper marché surdimensionné. « Tous Pour Mios » avait le même point de vue et aurait, si le groupe avait été élu, défendu un projet de moyenne surface à Mios.

Un bref rappel du SCOT pour qui ce type d'implantation de plus de 5 000 m² avec, en plus, une galerie commerciale, n'avait pas sa place dans notre Commune (DAC du 24/06/2013).

L'équipe actuelle, quand on la questionne, répond qu'elle « n'a fait que respecter l'esprit républicain ».

En clair et en langage politique, comme elle sait le faire, elle s'est opposée quand elle n'était pas aux affaires et a changé d'avis une fois élue.

Les Miossais jugeront...

Le collège ouvrira ses portes à la prochaine rentrée scolaire et nous nous en réjouissons.

Cependant, les accès piétons et cyclistes seront-ils prêts à temps ?

Certes le Conseil Municipal a entériné un programme de travaux concernant la création de pistes cyclables avec l'aménagement d'un plateau sécurisé sur le carrefour Gassinières/Navarries. Ce plateau, au demeurant indispensable, doit être assorti d'un feu à déclenchement manuel permettant la traversée de la route départementale dans de meilleures conditions, comme nous l'avons demandé lors de la séance du 11 mai dernier.

Nous aurions préféré une passerelle qui garantirait le franchissement de cette route en toute sécurité, mais il ne faut pas rêver.

S'agissant de la ZAC du « Parc du Val de l'Eyre » ou plutôt « Terres Vives, Eco Domaine de Mios », puisqu'il faut maintenant la dénommer ainsi (on aurait peut-être pu faire plus court), nous n'entendons pas parler des équipements, pourtant indispensables, tels que la « Plaine des sports ». Un dojo nous fait cruellement défaut pour les arts martiaux. En effet, le partage du gymnase, entre plusieurs associations sportives, pose souvent des problèmes et empêche le développement de ces disciplines.

Il est temps d'y réfléchir et de prendre les bonnes décisions.

**LES 6 ÉLUS DU GROUPE
"TOUS POUR MIOS"**

L'OUVERTURE DU COLLÈGE, UNE ÉTAPE SUPPLÉMENTAIRE POUR LE « BIEN-VIVRE ENSEMBLE »

« Un collège à Mios, c'est génial ! On va retrouver des amis de l'école primaire, on va avoir un collège tout neuf, on aura des pistes cyclables pour y aller, on pourra rentrer à la maison pour déjeuner... » Qui mieux que les collégiens pour exprimer, au travers de leurs propos, l'importance que revêt l'ouverture d'un tel établissement pour dynamiser le lien social ?

Grâce au collège, les enfants poursuivront leur scolarité ensemble jusqu'à l'entrée au lycée, les liens que les parents ont tissés durant la période élémentaire perdureront, les familles des quartiers éloignés (Lillet et Lacanau de Mios notamment) profiteront un peu plus du centre de Mios.

Le collège est en soi un atout essentiel pour la structuration de notre commune et pour le « bien-vivre ensemble ».

« Bien-vivre ensemble », c'est donner au plus grand nombre la possibilité de trouver, dans sa commune, les ressources qui faisaient défaut auparavant. « Bien-vivre ensemble », c'est favoriser le lien social et la solidarité intergénérationnelle.

Avec l'ouverture du collège et la construction prochaine de deux nouvelles écoles, avec la mise en place de plans de mise en accessibilité des bâtiments, voiries et espaces publics et la sécurisation des bourgs de Lillet et de Lacanau de Mios, avec le soutien aux entreprises et commerces de plus en plus nombreux à s'installer à Mios, avec la création d'aires de jeux, le soutien à la vie associative, l'ambitieux projet « centre-ville », le déploiement des manifestations culturelles, sportives et festives... nous travaillons pour que MIOS ne soit plus ressentie comme une « ville dortoir », bien située entre métropole bordelaise, Bassin d'Arcachon et Val de l'Eyre.

Nous œuvrons pour que Miossaises et Miossais s'approprient plus encore leur ville, aient plaisir à y vivre, à s'y retrouver et partager. Nous développons les ressources du « bien-vivre ensemble ». Ensemble, nous les enrichissons et les ferons prospérer.

Nous en sommes tous convaincus, avec l'ouverture du collège en septembre, MIOS franchit un cap, MIOS se structure, MIOS fait un pas de géant dans son développement.

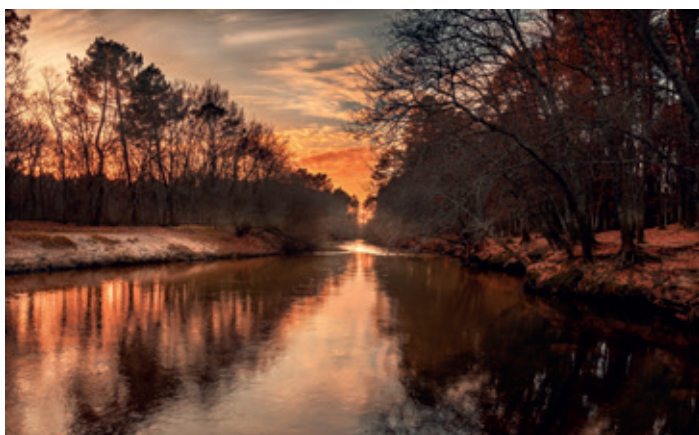
LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Concours photos

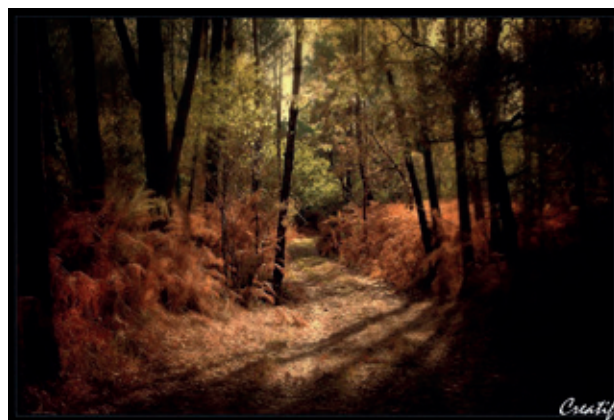
Le 3 avril, a eu lieu la remise des prix aux participants du concours « photos » organisé par la Municipalité. Le jury a longtemps hésité avant de choisir les photos les plus représentatives des catégories en lice. Ainsi ont obtenu le premier prix les photos des lauréats ci-dessous ainsi qu'Olivier TERLEZ dans la catégorie "Mios de vos Rêves" (couverture).



Olivier TERLEZ / Catégorie « Patrimoine urbain et architectural »



Julien BOYER / « Coup de cœur Facebook »



David TAPIN / Catégorie « Patrimoine naturel »
et « Coup de cœur du jury »



Julien BOYER / Catégorie « Les Miossaises et Miossais »

Merci et félicitations
aux vainqueurs, ainsi qu'à
tous les participants
pour la diversité et la grande
qualité de leurs clichés.



Clavecin sans frontière

Pour la première fois, Les Escapades Musicales vous proposent de découvrir toutes les facettes du clavecin en accueillant l'un des plus grands représentants de cet instrument, l'artiste américain Kenneth WEISS qui mène une carrière internationale et se produit avec les plus grands artistes baroques actuels...

Le 7 juillet à 20h30 en l'église Saint Martin de Mios, Kenneth WEISS interprétera des œuvres de JS. Bach, F. Couperin et JP. Rameau.

ENTRÉE

Plein Tarif = 20 € / Tarif réduit = 10 € (sur justificatif) pour les jeunes de 18 à 26 ans, les demandeurs d'emploi et les personnes à mobilité réduite / Gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans

+infos et réservations

Mail : reservation@lesescapadesmusicales.com

Tél. 05.56.22.40.72

Site : www.lesescapadesmusicales.com

Journées du patrimoine

« L'école d'autrefois », tel est le thème des journées du patrimoine des 17 et 18 septembre. Au programme tout au long du week-end, des ateliers, expositions, vidéos, une dictée intergénérationnelle et la conférence de Yves CASTEX (professeur honoraire) « L'école communale française de 1833 à 1950 », proposée par l'association Mios Culture Loisirs.

Pour clôturer ces deux journées, la projection, dans le cadre du festival Cinésites, du documentaire « Sur le chemin de l'école », bel hommage à l'éducation de par le monde.

« Jackson, Samuel, Zahira et Carlito vivent aux quatre coins du globe mais partagent la même soif d'apprendre. Ils ont compris que seule l'instruction leur permettra d'améliorer leur vie, et c'est pour cela que chaque jour, dans des paysages incroyables, ils se lancent dans un périple à haut risque qui les conduira vers le savoir... vers leur école ! » (Le Monde)

+infos

Programme détaillé sur le site de la Mairie, à partir du 5 septembre.

Site : www.ville-mios.fr

La chambre mandarine, en avant-première à Mios

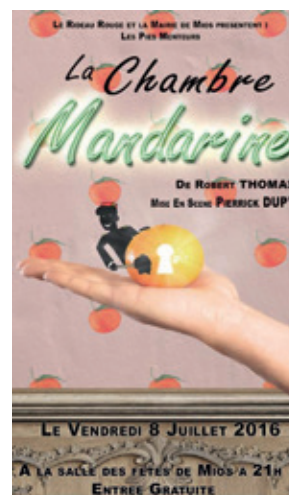
Le 8 juillet à 21 h, en avant-première à Mios, Margaux GOYOT, Yoachim FOURNIER-BENZAQUEN et le Miossais Blaise LE BOULANGER interpréteront, cette comédie de Robert THOMAS, mise en scène par Pierre DUPY.

Comment une chambre dans un hôtel aux abords calmes tend plus vers l'asile de fous que la maison de repos ? Prenez une chambre mandarine, intégrez des personnages aux horizons très divers, ajoutez un soupçon de patron d'hôtel dépassé par les événements et vous obtenez une recette explosive.

Les personnages les plus improbables se succèdent dans une tempête de folie qui vous emportera dans un tourbillon d'éclats de rires.

+infos

Entrée gratuite



Quoi de neuf à la bibliothèque ?

DES AUTEURS À L'HONNEUR



O. Latyk

Deux jeunes auteurs ont fait halte dans notre bibliothèque pour dédicacer leurs livres pour le plus grand plaisir des adhérents venus très nombreux.



M. Bekada

LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE



Après plusieurs réunions de travail et l'aide précieuse de Mme Coralie HANA et M. Benoît ROUCOU de la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Gironde, les bénévoles ont effectué un réaménagement de la bibliothèque municipale afin d'en optimiser l'espace.

Un grand merci à toute l'équipe pour sa disponibilité, son énergie et sa bonne humeur face à ce travail titanesque. D'autres changements vous attendent au mois de septembre pour dynamiser et améliorer l'offre de lecture publique dans notre commune !

FACEBOOK POUR VOUS INFORMER

La bibliothèque a désormais sa page Facebook pour vous informer des dernières nouveautés, des derniers achats, des coups de cœur... N'hésitez pas à demander à être amis sur cette page afin de suivre l'actualité.

www.facebook.com/bibliotheque.mios

UN GRAND MERCI !



Après de nombreuses années de bénévolat, Annette LENORMAND et Josette BOUTON quittent la bibliothèque. Toute la municipalité se joint aux lecteurs miossais pour les remercier très sincèrement de ces nombreuses heures passées à nous faire partager leur amour des livres !

ET SI LIRE ÉTAIT UN JEU ?

Dès le mois de juillet, participe au grand jeu "Trivial Pursuit" sur le thème « Les copains d'ailleurs ».

La règle du jeu est simple : emprunte et lis une dizaine de livres, BD, documentaires... d'une liste préétablie, puis participe à la fin de l'année à une après-midi récréative. Seras-tu le premier à compléter le célèbre « camembert » en répondant aux questions sur les différents ouvrages ?

Tu as entre 9 et 13 ans, n'hésite pas à t'inscrire !

Pour rappel, l'inscription à la bibliothèque et le prêt de livres sont gratuits.

JUILLET À SEPTEMBRE 2016

AGENDA DES MANIFESTATIONS

JUILLET

- Vendredi 1^{er} à 20h30 : « A l'abordage », pièce de théâtre interprétée par les jeunes comédiens du « Rideau Rouge » (salle des fêtes du bourg)
- Samedi 2 : Vide-greniers, organisé par le club de handball (place Birabeille)
- Jeudi 7 à 20h30 : « Clavecin sans frontière », récital de K. Weiss dans le cadre des « Escapades musicales » (église St Martin)
- Vendredi 8 à 21h : « La chambre mandarine », pièce de théâtre de Pierre Dupuy (salle des fêtes du bourg)
- Mercredi 13 : Dîner-spectacle, organisé par le Comité des fêtes de Lacanau de Mios, suivi d'un feu d'artifice offert par la Municipalité (stade Paulon à Lacanau de Mios)
- Jeudi 14 : Soirée « Grillades », proposée par le club de handball (sous la halle), suivie d'un feu d'artifice offert par la Municipalité
- Vendredi 29, Samedi 30 et Dimanche 31, de 18h à 2h : « Mios en Fête », avec groupes musicaux sur deux scènes, marché nocturne, restauration et feu d'artifice géant

AOUT

- Dimanche 7 : Vide-greniers, organisé par l'association « Les Supporters du Chaudron » (place Birabeille)
- Lundi 15 : Soirée « Moules/Frites », proposée par le club de handball

SEPTEMBRE

- Samedi 3 : Forum des Associations (gymnase)
- Samedi 3 à 18h30 : inauguration de la salle "Marc Daurys"
- Samedi 17 et Dimanche 18 : Journées du Patrimoine sur le thème « L'école d'autrefois »
- Dimanche 25 : La Virade d'Emilie, journée organisée au profit de l'association « Vaincre la mucoviscidose » (place Birabeille)
- Vendredi 30 à 20h30 : « L'évolution du climat dans notre région », conférence de Didier COQUILLAS proposée par Mios Culture Loisirs
- Vendredi 30 à 21h : « La roulotte des Amazones », proposée par « Le Rideau Rouge » (salle des fêtes du bourg)

DU 29 AU 31 JUILLET, MIOS EN FETE

Des musiques du monde aux musiques actuelles, en passant par le bal populaire, MIOS EN FETE vous propose cette année des sons de tous genres et tous horizons.

Au programme de cet éclectique événement miossais, les HYENES avec les anciens musiciens de Noir Désir, DOOLIN' et ses rythmes frénétiques irlandais, DUENDE avec sa salsa fusion diabolique, METISOLEA avec son flamenco vibrant... ainsi qu'une quinzaine de groupes, des compagnies de danse et des fanfares qui rythmeront vos soirées...

Venez nombreux !!!

Programmation :

- **VENDREDI** : Mouv'n dance, Dans'Attitude, Discomobile et le **Tremplin musical** pour promouvoir les musiciens amateurs
- **SAMEDI** : Doozy, les Hyènes, Duende, Mad and Men
- **DIMANCHE** : Métisolea, Doolin', MAK Guelwar, IDfix, Canyons, Dusty Road
- **LES FANFARES** : Psyké Funky, Acousteel gang, Los Matchotes
- Un **feu d'artifice géant** le dimanche

+infos : Entrée gratuite



E.Leclerc 
Mios
Naturellement!

Ouvert
 du lundi au samedi
 de 8h30 à 20h
 et le dimanche
 de 9h à 12h30

**500 PLACES DE
 PARKING DONT 250
 COUVERTES!**



Retrouvez
 nous sur
 Facebook
 pour suivre
 notre actualité,
 & découvrir
 nos promotions
 quotidiennes!



*Une galerie
 marchande*
 avec

une boutique
 multimédia
 une salle de sport
 un opticien
 un coiffeur
 une parfumerie
 une parapharmacie
 un pressing
 une bijouterie
 une boutique
 de prêt-à-porter femme
 ...

E.Leclerc Mios, A660 Sortie 1
 1 rue Jean Marie Pelt - 33380 Mios
 RD 216

Chez E.Leclerc Mios, vous savez que vous achetez moins cher!

 **Atout
 Point
 de Vue**

Julien Gassian

Résidence Résinée
 17 Av. Léon Delagrange
 33380 Mios

Tél. 05 56 03 31 68
www.opticien-mios.com

Opticien

LA CRÊP' A NAD
CRÊPERIE - GLACIER

SUR PLACE ET à EMPORTER

**2 PLACE DU 11 NOVEMBRE (FACE à LA MAIRIE)
 33380 MIOS**

05 56 82 09 39

LACREPANAD@ORANGE.FR

 **BURGANA**



NOUVELLE PEUGEOT 308 GT
 ≡ ADOPTEZ L'ESPRIT GT ≡

DÉCOUVREZ-LA

05 57 17 02 17

www.burgana.fr

Vente véhicules neufs et occasions
 Mécanique & Carrosserie toutes marques
 48, avenue de la République - 33380 MIOS

MIOS
LO Chapiteaux

06.07.64.22.94

BARNUMS 8X5M - PAGODES 5X5 M
 PLANCHER

TABLES - CHAISES - BANCS - TIREUSE à BIÈRES - PLANCHAS
 TOUTES DISTANCES, DEVIS GRATUITS